



CASIBAC® dégrade la paille!

Mieux utiliser le lisier et le fumier®

CASIBAC® CP

poudre concentrée

Des bactéries naturels du sol ● moins d'ammoniac gazeux ● plus d'azote utilisable ● meilleur climat dans les écuries ● ne plus des tuyaux bouchés

Lisier et purin

Première utilisation:

Prenez 2 kg par 100 m³ pour toute la quantité de lisier présente dans la fosse et les canaux. Diluez le poudre avec de l'eau dans un bidon et versez le tout dans la fosse (attention: ne pas verser sur la croûte, mais bien répartir). Brassez bien pour que le mélange puisse se répartir uniformément dans toute la fosse.

Entretien:

1 fois par semaine traitez le lisier nouveau et remuez la fosse.

Par 10 unités de gros bétails (UGB) prenez 50 g par semaine.

Quantités par semaine

20 UGB	100 g
30 UGB	150 g
40 UGB	200 g
50 UGB	250 g
60 UGB	300 g
70 UGB	350 g
80 UGB	400 g
90 UGB	450 g
100 UGB	500 g

Diluez CASIBAC avec de l'eau et verser le tout dans le canal. Si le brasseur ou la pompe de circulation tourne, versez directement la poudre dans le lisier liquide.

Lisier avec de la paille: toujours bien remuer et rincer les canaux, 2 à 3 fois par semaine, tous les jours encore mieux. Bien brasser est important pour la dégradation de la paille, de la litière et de la sciure. Pour un rendement optimal donnez des dosages journaliers.

Traitement du fumier

Par m³ de fumier prenez 3 à 4 mesurette (fumier de poule 5 mesurette).

Diluez ensuite CASIBAC CP dans beaucoup d'eau (3 à 5 litres d'eau par mesurette de poudre). Bien mélanger et répandre sur le fumier avec un arrosoir.

Les fumiers sont traités par couches au fur et à mesure de la formation du tas. Arrosez le tas de fumier avec la poudre chaque fois qu'une hauteur de 15 à 20 cm de fumier frais a été ajoutée.

Vous pouvez aussi traiter une fois par jour sur la chaîne de fumier avant de le pousser dehors.

Pour que les microorganismes puissent agir, le fumier doit rester humide: il ne doit jamais se dessécher. Si le fumier est couvert ou s'il ne pleut pas pendant plusieurs semaines, il faut arroser le tas (p.ex. avec un arroseur à gazon). Cet arrosage doit bien mouiller au moins les 15 à 20 premiers cm d'épaisseur de fumier.

Autorisé en agriculture biologique selon la liste des intrants de l'IRAB/FiBL.

Contient des microorganismes naturels. Stocker dans un endroit sec et frais. Ne pas respirer la poussière. Eviter tout contact avec les yeux et les blessures ouvertes. Se laver les mains après l'emploi.

CASANOVA BIOTECH GmbH

casanova.biotech@bluewin.ch casibac.ch

Tel. 041 377 49 69

Fax 041 377 49 67

poudre concentrée

1 mesurette = 20 g